

LASURE

PUR-T® ISOL

MONOCOMPOSANT

PRÊT A L'EMPLOI

RENDEMENT

1L = ± 13m²

TEINTE

INCOLORE

Contrôle de substances indésirables EXCELL selon ZONEVERTEEXCELL.COM — GOLD SILVER BRONZE

NETTOYAGE DES OUTILS

EAU

RECOUVRABLE

3 heures

0% NMP NEP

FDES

ÉMISSIONS DANS L'AIR INTÉRIEUR A+ (A+ A B C)

* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

caractéristiques - destinations

- **Imprégnation universelle** pour tous les bois tanniques ou exotiques.
- Contenant un agent **bloqueur de tanins**, elle évite les remontées brunes (tâches, coulures...) à la surface des **bois tanniques**, et **bloque le jaunissement** des nœuds sur les bois résineux.
- De **consistance fluide** et à base de résine à fines tailles de particules, elle **pénètre et accroche parfaitement** sur les bois durs et difficiles.

caractéristiques

Aspect du produit en pot	Liquide laiteux qui disparaît après séchage
Séchage par	Evaporation
Rendement	Variable selon l'essence de bois
Base	Acrylique à fine taille de particules

propriétés physico-chimiques

COUCHE HUMIDE	
Densité à 20° C	1.01 +/- 0.02
Viscosité à 23° C	Onctueux
Extrait sec en poids	De 16% +/-2
Contenu en COV produit prêt à l'emploi	Valeur limite UE pour ce produit (Cat A/e) : 130 g/L (2010) Ce produit contient max 28 g/L COV

séchage

Recouvrable	3 heures	Voir conditions ci-après

mise en œuvre

Préparer le support

Sur bois neuf ou remis à neuf :

Les fonds doivent être sains, secs et propres à l'application. Les supports, travaux préparatoires et les conditions de mise en œuvre seront en conformité avec les prescriptions de la norme NF P 74-201 (référence DTU 59-1).

- Brosser, dépoussiérer, dégraisser les bois gras à l'alcool à brûler ou au diluant cellulosique.
- Pour les essences de bois non résistantes, il est recommandé d'appliquer, au préalable, un traitement des bois fongicide, insecticide, en phase aqueuse, sur toutes les faces du bois, en insistant sur les "bois de bout et les parties horizontales en rétention d'eau".
- L'application au préalable d'un produit de traitement des bois permet d'améliorer nettement la durabilité des lasures dans le temps.

Sur bois anciens :

L'application doit être réalisée sur des ouvrages bois présentant une bonne intégrité physique et une bonne cohésion de surface. Sur bois anciens avec produit d'imprégnation usé : s'assurer de l'absence de cire ou de paraffine. Brosser, dégraisser, poncer, dépoussiérer.
Anciens produits d'imprégnation en très mauvais état : décaper.

Lasurer

Outillage :

Utiliser un pistolet ou un pinceau.

Pour un résultat optimal, avant la première utilisation, n'utiliser que du matériel sec.

Lors de chaque pose, mettre rouleau et la brosse dans un « box à rouleau » ou dans un sachet plastique.

Conditions d'application :

Conformément aux règles professionnelles en vigueur, n'appliquer la lasure PUR-T® ISOL que :

- Par une température au sol comprise entre 12° C et 25° C lors de plusieurs jours consécutifs de beau temps sec avant et après l'application. Ne pas appliquer sur un bois dont l'humidité est supérieure à 18%.
- De préférence en début de journée (pour éviter l'humidité de la nuit.
- Sur un support propre, sec dégraissé (sans corps gras tels qu'exsudation, cire, silicone…), et exempt de lessive, de toute salissure, poussière de ponçage ou autres résidus acides.

❶ Appliquer une couche de lasure d'IMPREGNATION PUR-T® ISOL en insistant sur les "bois de bout" et les zones d'assemblage.

❷ Puis appliquer 2 couches de lasure de finitions, selon les prescriptions du DTU 59.1, pour une bonne tenue dans le temps.

nettoyage des outils

Immédiatement après utilisation, nettoyer les outils avec de l'eau.

restrictions

- La durabilité de la lasure PUR-T® ISOL ne peut être satisfaisante si elle est utilisée seule sans être recouverte d'une lasure de finition comme la lasure PUR-T SUV ou PRIMO-T GEL.
- Ne pas utiliser de laine d'acier pour le ponçage
- Surveiller particulièrement les parties horizontales en rétention d'eau qui s'usent plus vite.

conditionnements

Ce produit est disponible en bidons de 1 litre et 5 litres.

élimination des déchets

Ne pas verser le produit dans les égouts, les eaux ou la terre. Déposer les conditionnements vides et les résidus liquides ou secs dans une déchetterie. L'élimination devra toujours être effectuée conformément aux directives locales / nationales en vigueur.

stockage

Bien reboucher les bidons après chaque utilisation.

Fermer hermétiquement les récipients. Conserver dans son emballage d'origine.

Tenir les emballages à l'abri des fortes chaleurs : éviter d'entreposer les bidons dans un véhicule en plein soleil.
Tenir l'emballage à l'abri du gel.

précautions d'usage

Respecter toujours les directives des fiches techniques des produits utilisés, les DTU, normes, règles professionnelles et réglementations nationales en vigueur à la date d'exécution des travaux.
L'information complète pour la sécurité d'emploi, de stockage et de destruction est détaillée sur les Fiches de Données Sécurité (FDS) disponibles sur

conservation

Durée de conservation des produits non ouverts : 1 an en emballage fermé d'origine.

certifications bio-écologiques

Respecte l'environnement

EMBALLAGES RECYCLABLES



L'emballage est constitué d'acier recyclable.

LABEL EXCELL



Ce label atteste que le produit a fait l'objet d'une recherche de différents polluants réputés, ou suspectés, pouvoir perturber la qualité de l'environnement vinicole.

Les analyses effectuées n'ont pas permis de détecter d'éléments indésirables en quantités significatives.

Le produit considéré peut être utilisé en ambiance vinicole moyennant le respect des conditions de mise en œuvre propre au produit et sans altérer la composition mesurée lors de l'analyse. Dans ces conditions, l'innocuité du matériau vis-à-vis de la qualité des produits entreposés dans les locaux considérés est assurée.

CERTIFICATION ISO 14001



Le site de production PLASTOR est certifié ISO 14001 norme qualité internationale.
Ceci implique une vraie démarche environnementale : un respect de la réglementation, la mise en place de plans de prévention de risques de pollution, de plans d'améliorations, une surveillance de l'impact des rejets sur l'environnement, un tri et une valorisation des déchets…

QUALITE DE L'AIR INTERIEUR

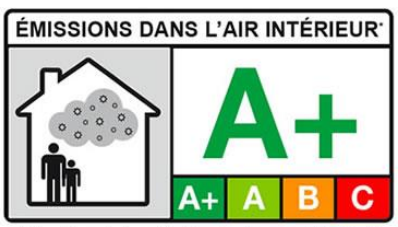

* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Ne contient pas de NMP ou NEP

0% NMP – 0% NEP

- la NMP a un effet toxique sur l'appareil reproducteur, ce qui implique un risque pour le fœtus lorsque la femme enceinte a un contact cutané avec de la NMP à l'état liquide.
- Les fournisseurs de NEP aujourd'hui continuent les tests sur cette matière et ne s'engagent pas sur des conclusions toxiques définitives.

FICHE DE DECLARATION ENVIRONNEMENTALE ET SANITAIRE

FDES

Les fiches de déclaration environnementales et sanitaires permettent dans le cadre de la démarche Haute Qualité Environnementales (HQE) pour un chantier de certifier que le produit prend en compte la démarche globale HQE. Elle fournit objectivement des indicateurs chiffrés ou qualitatifs sur les impacts générés par le produit tout au long de son cycle de vie. Elle est réalisée conformément à la norme NF P 01-010.

certifications de qualité

CERTIFICATION ISO 9001

Le site de production PLASTOR est certifié ISO 9001 version 2000
Traçabilité et contrôle qualité de 100% de la production.
Intégration du client dans la conception des produits en vue de l'amélioration continue orientée vers la satisfaction clients.

PLASTOR - GROUPE V33 • RUE DE LA CROIX BERNARD • 39120 DOMBLANS
Tél : – fax : - www. plastor.com

Pour tous renseignements techniques supplémentaires

- Par téléphone : Le service technique PLASTOR vous répond du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 au
- Par fax :
- Par courrier : PLASTOR – service Technique – B.P. 1 – 39210 Domblans

La présente notice a pour but d'informer. Les renseignements reposent sur nos connaissances et notre expérience actuelle en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur. Etant donné la multiplicité des facteurs pouvant influencer l'emploi de nos produits, ils ne peuvent dispenser l'utilisateur de ses propres expériences. On ne saurait déduire de nos indications une garantie juridique.
Cette fiche technique annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Assurez-vous auprès du service technique que vous êtes en possession de la dernière version